

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [claudine-lance-csspo-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/a88087e20255b437e5264b5d>

Date d'obtention : 2025-03-21 02:36:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'elle a pour but de nous sécuriser, d'aiguiser notre efficacité et de simplifier nos interventions en tant qu'intervenant de première ligne. Elle permet également d'uniformiser les interventions des différents professionnels impliqués dans la situation et de clarifier les rôles ainsi que les responsabilités de chacun.

La méthode Sexto vient également apaiser les parents d'adolescents impliqués, écourter significativement les délais d'attente du processus ainsi qu'encadrer, éduquer et sensibiliser sur les impacts d'un tel type d'actions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'intervenir de façon plus sereine et en meilleure gestion de mes émotions. Elle facilitera également la clarté de mes interventions, la fluidité entre chacune des étapes à compléter. Je suis maintenant mieux outillée pour une meilleure efficacité dans ce type d'intervention et ainsi minimiser les dommages d'une telle incidence.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

D'être la plus sécurisante ... encadrante que possible, tout au long du processus, auprès des jeunes impliqués. Je suis maintenant mieux outillée pour sensibiliser les jeunes à ce sujet afin qu'ils prennent conscience de l'impact d'une telle réalité.